

Arrêté n°SAGJ-2023-047

**Portant sur la proclamation des résultats
dans le cadre du renouvellement intégral
des membres du Conseil d'UFR de l'UFR
des Sciences et Techniques
(Scrutin du 10/10/2023)**

**PROCLAMATION DES RESULTATS DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT
INTEGRAL DES MEMBRES DU CONSEIL D'UFR DE L'UFR SCIENCES ET
TECHNIQUES**

Scrutin du 10 octobre 2023

- VU** le Code de l'Education et notamment ses articles L.719-1 à L.719-3 et D.719-1 à D.719-40 ;
- VU** les statuts de l'UFR Sciences & Techniques modifiés et approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 14 mars 2023 ;
- VU** les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017 ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-040 du 12/09/2023 portant sur l'organisation du renouvellement intégral des membres du Conseil d'UFR de l'UFR des Sciences et Techniques (scrutin du 10/10/2023) ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-044 du 2/10/2023 portant sur la recevabilité des candidatures déposées dans le cadre du renouvellement intégral des membres du Conseil d'UFR de l'UFR des Sciences & Techniques ;
- VU** l'arrêté n°SAGJ-23-039 du 31/08/2023 portant sur la composition du comité électoral consultatif de l'établissement ;
- VU** la consultation du comité électoral consultatif de l'établissement en date du 12/10/2023.

Arrêté n°SAGJ-2023-047

Portant sur la proclamation des résultats dans le cadre du renouvellement intégral des membres du Conseil d'UFR de l'UFR des Sciences et Techniques (Scrutin du 10/10/2023)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE

ARTICLE 1 - Résultats des élections

Article 1.1 – Résultats des élections au sein du collège des représentants des professeurs et personnels assimilés

Au sein du collège des représentants des professeurs et personnels assimilés, **9 sièges de titulaire** étaient à pourvoir.

Électeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
50	23	0	23	46 %	2.55

La liste de candidatures suivante a donc obtenu :

Liste de candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
Union pour l'UFR Sciences POTEL Catherine SCHOEFS Benoît PASCUAL Sagrario MEIGNIER Sylvain HAMADENE Saïd RUELLO Pascal PEYROT Nicolas SIMON Laurent CHASSENIEUX Christophe	23	9 sièges de titulaire

Sont donc proclamés élus :

- POTEL Catherine
- SCHOEFS Benoît
- PASCUAL Sagrario
- MEIGNIER Sylvain
- HAMADENE Saïd
- RUELLO Pascal
- PEYROT Nicolas
- SIMON Laurent
- CHASSENIEUX Christophe

Arrêté n°SAGJ-2023-041

Portant sur la proclamation des résultats dans le cadre du renouvellement intégral des membres du Conseil d'UFR de l'UFR des Sciences et Techniques (Scrutin du 10/10/2023)

Article 1.2 – Résultats des élections au sein du collège des représentants des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés

Au sein du collège des représentants des autres enseignants-chercheurs et personnels assimilés, **9 sièges de titulaire** étaient à pourvoir.

Électeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
100	34	1	33	33 %	3.67

La liste de candidatures suivante a donc obtenu :

Liste de candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
Union pour l'UFR Sciences ERRIEN Nicolas LANDRY Alexandra ESSTAFI Youssef TAHANI Najat STRZERZYNSKI Pierre DUGUE Nicolas BOEDA Fabien LEIGNEL Vincent BOYAS Sébastien	33	9 sièges de titulaire

Sont donc proclamés élus :

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - ERRIEN Nicolas | - DUGUE Nicolas |
| - LANDRY Alexandra | - BOEDA Fabien |
| - ESSTAFI Youssef | - LEIGNEL Vincent |
| - TAHANI Najat | - BOYAS Sébastien |
| - STRZERZYNSKI Pierre | |

Article 1.3 – Résultats des élections au sein du collège des représentants des BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé)

Au sein du collège des représentants des BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé), **4 sièges de titulaire** étaient à pourvoir.

Arrêté n°SAGJ-2023-047

**Portant sur la proclamation des résultats
dans le cadre du renouvellement intégral
des membres du Conseil d'UFR de l'UFR
des Sciences et Techniques
(Scrutin du 10/10/2023)**

Électeurs inscrits	Votes constatés dans les urnes	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Quotient électoral
90	25	0	25	27.7 %	6.25

La liste de candidatures suivante a donc obtenu :

Liste de candidatures	Nombre de voix	Nombre de sièges
Diversité des compétences PEIGNE David HENRIET Claire GUNES Veyis LAUDE-MOLINA Fanny	25	4 sièges de titulaire

Sont donc proclamés élus :

- PEIGNE David
- HENRIET Claire
- GUNES Veyis
- LAUDE-MOLINA Fanny

ARTICLE 2 - Exécution

La responsable administrative de l'UFR des Sciences & Techniques est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 - Publication

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'Université rubrique « Université » et « Elections 2023 - Composantes » et affiché au secrétariat de direction de l'UFR Sciences et Techniques et dans le hall de l'Institut Claude Chappe IC2.

Pascal LEROUX